

FALAISE

LE MAG'

MAGAZINE TRIMESTRIEL DE LA VILLE DE FALAISE N°11 / DÉCEMBRE 2017 À FÉVRIER 2018



PAGES 4 et 5

VERS UN NOUVEAU CENTRE-VILLE

Le projet d'aménagement du centre-ville entrera dans sa phase opérationnelle dès février 2018. Il débutera par la rue de la Pelleterie et la place Belle-Croix.

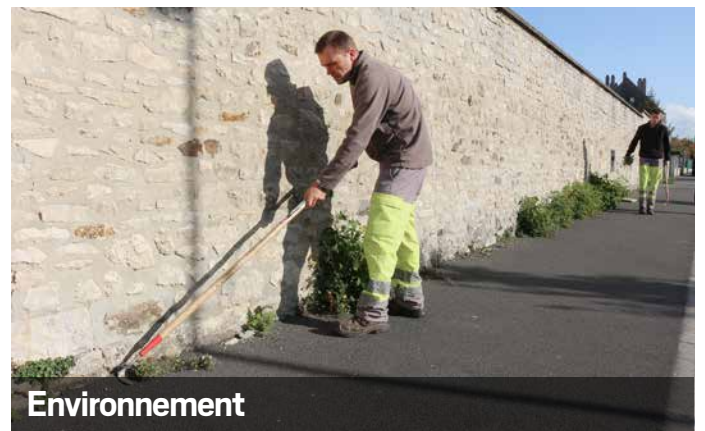
© Formas



En Vue

Adepte(s) du Kishindo

PAGE 3



Environnement

Falaise à l'heure du zéro phyto

PAGE 6

Ville de
FALAISE

PETITE ENFANCE
Réouverture
du RAM

HÔTEL DE VILLE
Changement d'adresse
pendant les travaux

AGENDA
Les rendez-vous
jusqu'en février 2018



Une gestion économe, des investissements bien choisis

par **Éric Macé, Maire**

Falaise est une ville économe et bien gérée. C'est vrai depuis très longtemps : nos charges de fonctionnement sont maîtrisées, notre endettement faible. Nous devons pourtant rechercher des économies partout où cela ne menace pas la qualité du service rendu aux Falaisiens, car l'Etat a réduit son soutien aux communes.

Le moment est-il alors bien choisi pour entreprendre un programme important de travaux en centre-ville ?

La réponse est oui. Il existe deux types d'investissements. Certains entraînent de nouvelles dépenses de fonctionnement et il faut les éviter. D'autres sont sans effet sur les charges et bénéficient de subventions : c'est le cas de la voirie.

Ce secteur constitue l'une de nos priorités jusqu'en 2020. Après la première tranche du boulevard de la Fontaine Couverte réalisée cette année, nous nous apprêtons à lancer le réaménagement de la place Belle-Croix et des rues voisines. La qualité de vie et l'attractivité de Falaise y gagneront beaucoup.

Les contraintes financières ne doivent pas brider ni notre dynamisme, ni nos ambitions pour notre Ville.

POUR VOS REMARQUES, elus@falaise.fr

TEMPS FORTS

SEPTEMBRE-NOVEMBRE 2017



Ouverture de Saison !

Salle comble au Forum le 3 octobre, pour le spectacle d'ouverture de saison. Le Service des Affaires Culturelles a présenté l'ensemble du programme pour 2017-2018, avec quelques extraits, avant de laisser la scène à la Compagnie Baccalà pour le spectacle *Pss Pss*, plein de poésie, d'acrobaties et de malice.

Dans la course

Ils étaient plus de 800 à s'élancer dans le Domaine de la Fresnaye sous un soleil radieux, le vendredi 20 octobre pour le Cross du Collège des Douits.





Manon Kriger pratique le Kishindo depuis 5 ans au sein du club de Falaise « Je tiens à remercier les senseis Ian, Patrick, Valérian et Roland pour leur enseignement ».

EN VUE

Adepte du Kishindo

Professeur de français à Ecouché, Manon Kriger pratique cet art martial japonais depuis 5 ans au sein de l'ESF Kishindo, l'un des seuls clubs français.

Une révélation. Après avoir découvert le Kishindo grâce au Forum des Associations de Falaise, Manon Kriger s'y est essayée au sein de l'ESF pour ne plus s'arrêter. « *On peut dire que je suis devenue mordue !* », concède la jeune femme, désormais ceinture bleue après 5 ans de pratique. Dérivée de l'Aïkido, la discipline reste encore confidentielle, avec seulement trois clubs en France (tous en Normandie !), dont celui de Falaise, né en 1995.

Cet art martial est « doux » – « il n'y a pas d'adversaires, seulement des partenaires » – il est autant basé sur le physique que sur le mental. « *Nous travaillons sur l'adéquation entre l'esprit et le corps, la maîtrise de soi, ce qui sert dans tous les domaines au quotidien* », apprécie Manon Kriger. Sur le tatami, les mouvements, très codifiés, feraient presque penser à une danse. « *Le but n'est pas de s'opposer mais de suivre les mouvements de son partenaire pour mieux pouvoir contrer l'attaque* », précise-t-elle.

L'an passé, Manon Kriger est aussi devenue secrétaire de l'ESF Kishindo, qui compte 26 membres... Elle voudrait désormais contribuer à mieux faire connaître cette discipline qu'elle aime tant. Deux séances d'essai gratuites sont proposées par le club à ceux et celles (à partir de 15 ans) qui souhaiteraient essayer. Les cours ont lieu au Dojo de l'Espace Sportif Didier Bianco, tous les mardis de 20h à 22h ainsi que les dimanches matin.

AGENDA Décembre 2017 - Février 2018

Du 2 au 16/12
Quinzaine Commerciale de l'UCIA,
dans le cadre des Hivernales

5/12 à 15h
Journée nationale d'hommage
aux « Morts pour la France »
pendant la guerre d'Algérie et les
combats du Maroc et de la Tunisie.
Monument de la Victoire

8/12 à 18h et 20h
Téléthon
Forum

16/12, 13h30-21h
6^e Rando-Raid du Père Noël,
dans le cadre des Hivernales
Gymnase Guillaume-le-Conquérant

25/01 à 14h30
Spectacle sénior
Forum

Conseil Municipal
Lundi 11 décembre - 20h30
Lundi 12 février - 20h30

A la rencontre des Falaisiens
Mardi 12 décembre - 18h30
Grand Salon de l'Hôtel de Ville

Abonnez-vous à notre newsletter
sur fil@falaise.fr
Et retrouvez-nous sur Facebook :
ville-de-falaise

NUMÉROS UTILES



MAIRIE

Hôtel de Ville : 02 31 41 61 61
(du lundi au vendredi 8h30-12h
et 13h-17h et le samedi 9h-12h)

Centre Communal d'Action Sociale :
02 31 41 61 42 (du mardi au
vendredi 9h-12h et 13h30-17h
et le lundi 13h30-17h)

Services Techniques :
02 31 90 16 50
(du lundi au vendredi 8h30-12h
et 14h-16h30)

*ATTENTION : Passeports et
Cartes Nationales d'Identité se
font sur rendez-vous à l'accueil
de l'Hôtel de Ville.*

CONTACTER LES ÉLUS

Pour toutes vos questions, une seule
adresse électronique : elus@falaise.fr
Pour les rencontrer, prenez rendez-vous
auprès de leur secrétariat :

Éric MACÉ : 02 31 41 61 65
Elisabeth JOSSEAUME : 02 31 41 61 42
Thierry DUBOST : 02 31 41 61 69
Maryvonne CHIVARD : 02 31 41 61 41
Pascal POURNY : 02 31 90 16 50
Brigitte RUL : 02 31 41 66 80
Maurice RUAU : 02 31 41 61 65
Valérie MARY-ROUQUETTE : 02 31 41 61 65
Patrick BARTHE : 02 31 41 61 41
Yvonnick TURBAN : 02 31 90 16 50
Jean-Luc ANDRÉ : 02 31 41 61 48
Autres conseillers : 02 31 41 61 65
Membres de l'opposition :
06 85 21 06 48



La Place Belle-Croix revisitée dans le cadre du projet de réaménagement du centre-ville.

AMÉNAGEMENT DU CENTRE-VILLE

VERS UN NOUVEAU CENTRE-VILLE

Cadre de vie / Urbanisme. Le projet d'aménagement du centre-ville, présenté en octobre dernier, va entrer dans sa phase opérationnelle dès février 2018. Ce projet commencera par la rue de la Pelleterie et la place Belle-Croix.

Accéder plus facilement au centre-ville, mieux le relier au centre historique, dessiner un espace plus attractif, établir de nouveaux sens de circulation... Étudié, préparé et concerté depuis de longs mois, le projet d'aménagement du centre-ville de Falaise a été présenté en réunion publique le jeudi 5 octobre au Forum. Face aux habitants, le maire, Éric Macé, et Pascal Pourny, adjoint délégué aux travaux, à l'urbanisme et à l'aménagement, ont pu expliquer l'origine du projet (lire « 3 questions à... »).

Des ateliers participatifs

Nouveauté à Falaise, dès le début le projet a été proposé à la concertation. Des ateliers participatifs, menés par Jean-Christophe Rousseau, architecte urbaniste associé du

« Faire un centre-ville attractif sans tout bouleverser. »

cabinet nantais Forma6, ont été mis sur pied au printemps dernier, réunissant habitants, commerçants sédentaires ou non, et élus. Tout a commencé par des visites sur le terrain et des parcours en ville. Puis, le projet a été formalisé en juin, rediscuté, pour être présenté et adopté par la municipalité en juillet dernier.

« Entrer plus facilement dans la ville »

L'enjeu est de taille. « L'idée qui nous guide est de faire un centre-ville attractif, sans tout bouleverser ». Ainsi le réaménagement s'étendra sur plusieurs années, de la place du Docteur German au pied du Château. « Le principe d'attractivité d'une ville et d'un centre-ville est de capter les flux de population, qu'ils soient habitants, visiteurs ou touristes. 90 % des habitants du Pays de Falaise viennent à Falaise au moins une fois par semaine. L'idée est que



3 questions à...



... Pascal Pourny

Adjoint délégué aux travaux, à l'urbanisme et à l'aménagement

Pourquoi un tel projet ?

Lors de la campagne pour les élections municipales, notre projet de mandature était axé sur la voirie. En travaillant sur le dossier, nous avons voulu aller plus loin et imaginer Falaise dans quinze ans. L'idée est de rendre le centre-ville plus attractif et de mieux le relier au centre historique.

Comment a été élaboré le projet ?

Nous avons élaboré cette étude urbaine avec un cabinet d'architectes et d'urbanistes de Nantes, Forma6. Ce n'est pas un projet élaboré sur un coin de table. Il y a eu beaucoup de concertation dans le cadre d'ateliers participatifs ouverts aux habitants et aux commerçants.

Que visez-vous avec ce projet ?

Notre objectif est de séduire tout le monde, d'être attractif pour les Falaisiens et les habitants du Pays de Falaise comme pour les touristes. Il s'agit véritablement de ramener le maximum de convivialité dans le centre-ville avec des rues commerçantes agréables à arpenter, une place Belle-Croix plus animée et un flux de visiteurs irriguant les commerces.



Le projet d'aménagement a été présenté aux Falaisiens lors d'une réunion publique en octobre dernier.

toutes ces catégories d'usagers entrent plus facilement dans la ville », souligne Jean-Christophe Rousseau. Sans oublier les 120 000 visiteurs qui se rendent au Château, à Automates Avenue et au Mémorial des Civils.

Dès 2018, une nouvelle place Belle-Croix

La rue de la Pelleterie - « elle sera réaménagée avec plus d'espaces pour les piétons et les revêtements seront totalement refaits » - et la place Belle-Croix - « en faire une vraie place animée, plus vivante et un marché plus lisible et plus efficace » - seront traitées en 2018. Puis en 2019, la rue Trinité et la rue Porte du Château. Plus tard, la place du Docteur German sera complètement revue, « pour en faire une vraie place, comme avant les bombardements de 1944. » De nouveaux sens de circulation seront mis à l'étude à partir de 2020. Ainsi, les rues de

L'aménagement du centre-ville sera étalé dans le temps

D'OCTOBRE
JUSQU'À
LA MI-DÉCEMBRE
2017

Études de la maîtrise d'œuvre pour lancer les appels d'offres et les marchés d'entreprises en janvier 2018.

DE FÉVRIER
À AVRIL 2018
Travaux rue
de la Pelleterie

Eaux usées, eaux pluviales et aménagements.

PENDANT LA
DURÉE DES
TRAVAUX

L'accès aux commerces et aux habitations sera préservé, et le marché du samedi sera déplacé place des Automates, derrière la Caisse Primaire d'Assurance Maladie.

DE MAI À
NOVEMBRE 2018
Travaux
place Belle-Croix

L'objectif est de mener à bien ce chantier avant la période des fêtes.

EN 2019

Les deux autres chantiers (la rue Trinité et rue Porte du Château) seront alors lancés.

LA DEUXIÈME
PHASE DE
L'AMÉNAGEMENT

se poursuivra avec la place du Docteur German, la place Guillaume-le-Conquérant et le boulevard des Bercagnes.

la Pelleterie et Saint-Gervais, avec un seul côté de stationnement, seraient dans le sens entrant, vers le centre-ville, tandis que les rues Amiral Courbet et du Camp Ferme seraient sortantes. Une expérimentation de plusieurs mois sera menée avant que ces modifications ne deviennent définitives.

Le montant des travaux de 2018 et 2019 s'élève à 1,5 million d'euros. « Il a fallu convaincre des partenaires. L'Etat, au titre du Contrat de Ruralité, apportera 300 000 € ; la région Normandie 307 000 € ; et le Conseil Départemental du Calvados 200 000 €. Il reste 730 000 € à la charge de la Ville qui contractera un emprunt. Les autres quartiers ne sont pas oubliés puisque nous consacrons 300 000 € en plus chaque année à la réfection de la voirie », précise le maire.

Présent lors de la réunion de présentation du projet le 5 octobre dernier, un habitant témoigne. « J'ai participé aux ateliers. Ça sera plus facile de se balader. » Les travaux peuvent commencer.



MÉMO

1,5 MILLION D'EUROS
EST LE MONTANT DES
TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT
DU CENTRE-VILLE

840
PLACES DE
STATIONNEMENT DEMAIN
AUJOURD'HUI, IL Y EN A 730

2018
VA MARQUER LE
DÉBUT DES TRAVAUX
QUI COMMENCERONT PAR
LA RUE DE LA PELLETERIE

LA VILLE À L'HEURE DU ZÉRO PHYTO

Environnement. L'utilisation des produits phytosanitaires est désormais interdite dans l'espace public. Résultat : les méthodes d'entretien changent et les mentalités doivent suivre !

La loi Labbé, vous connaissez ? Entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2017, elle interdit d'utiliser des produits phytosanitaires dans l'espace public. Cela a entraîné une nouvelle manière de traiter la nature en ville... et l'apparition, parfois, de plantes qu'on n'avait pas l'habitude de voir. Les critiques pleuvent : « La ville est sale », entend-on souvent. « Une plante n'est pas sale, contrairement aux déchets jetés sur la voie publique », rétorque Kevin Legeay, responsable des Jardins et Espaces verts.

Pour l'entretien, les agents municipaux utilisent désormais d'autres méthodes – de la bonne vieille binette au chalumeau à gaz – qui prennent plus de temps. Pour le compenser, ils innovent, par exemple en végétalisant les pieds d'arbres, ce qui évite un entretien minutieux. Enfin le « zéro phyto » est l'occasion de rappeler que les habitants ont l'obligation de désherber les pieds de murs et trottoirs devant chez eux : des « gestes citoyens » qui contribuent à l'entretien et à la beauté de la ville.

Il faut aussi rétablir les justes proportions. « Que représente une herbe folle par rapport à une substance qui met en danger la santé des habitants et des

agents qui la manipulaient ? », demande Kevin Legeay. Perturbateurs endocriniens, cancérigènes, les produits phytosanitaires représentent un risque certain. « Sans parler de leur effet dévastateur sur la qualité de l'eau car ils s'infiltrent dans les nappes phréatiques. »

Falaise avait anticipé l'entrée en vigueur de la nouvelle loi, d'abord en adoptant en 2013 la « gestion différenciée » qui consiste à traiter différemment les espaces verts selon leur emplacement puis en supprimant dès 2016 l'usage des phytosanitaires.

Aujourd'hui le changement passe aussi par la prise en compte du « zéro phyto » dès la conception des aménagements. « Remplacer les pavés par des enrobés, comme ce sera le cas rue de la Pelleterie l'an prochain (lire pages 4-5) évitera la pousse de l'herbe sur les trottoirs et réduira l'entretien », souligne Pascal Pourny, adjoint au maire délégué aux travaux. Prévenir, plutôt que guérir... bien que certaines plantes des villes aient des vertus médicinales ! Il suffit simplement d'apprendre à les (re) connaître.

+ D'INFOS EN VIDÉO SUR www.falaise.fr



Devant les propriétés communales, comme ici devant la salle de musculation, c'est toujours le Service Jardins et Espaces verts qui intervient.

Entretien : adoptez les bonnes pratiques !

- ✓ A l'instar du balayage des feuilles mortes en automne, chaque propriétaire occupant ou locataire a l'obligation d'entretenir devant chez lui la partie allant du pied de mur à la chaussée.
- ✓ Les haies et les arbres doivent être taillés afin de ne pas gêner la circulation, le passage des piétons sur les trottoirs et le voisinage.
- ✓ Il est strictement interdit d'utiliser des produits comme de l'eau de javel, du vinaigre ou du sel pour désherber car ils sont néfastes pour la biodiversité. A la place, préférez de l'eau bouillante (en particulier l'eau de cuisson, l'amidon qu'elle contient agissant naturellement sur les « mauvaises » herbes) !
- ✓ La loi Labbé concerne aussi les particuliers : il leur est aussi interdit d'utiliser des produits phytosanitaires dans les espaces publics (chemin privé emprunté par du public par exemple...). Elle prévoit aussi l'interdiction de la vente de pesticides (pour un usage privé) aux particuliers dès le 1^{er} janvier 2019.

TRIBUNE DE L'OPPOSITION

Place Belle Croix : on n'est plus à un an près !

70 ans après sa reconstruction, le cœur de ville méritait que l'on se penche sur son adaptation à la vie d'aujourd'hui. Après un démarrage très laborieux, on peut se satisfaire de la concertation engagée. Nous avons été associés au comité de pilotage et avons formulé des remarques sur plusieurs aspects.

Sur le résultat présenté, il y a des points de satisfactions : meilleure cohabitation voitures/piétons/vélos, mise en place de zones 20 dans l'hypercentre, places de parking supplémentaires, valorisation de la place German qui doit être la vitrine de la ville.

Sur le plan de circulation, nous avons demandé une phase d'étude avec comptages et période de tests avant d'engager des aménagements irréversibles s'ils devaient congestionner le centre-ville.

Mais il y a des déceptions. La dépose, le sciage et la repose des pavés devant la mairie sont incompréhensibles en période de restriction budgétaire.

De même, démonter la fontaine de la place Belle Croix pour y mettre un jet d'eau, dessiner une marelle et planter 6 arbres n'est pas à la hauteur de son enjeu de revitalisation. Le travail doit être repris.

De ce fait, nous sommes en désaccord avec l'ordonnancement des phases de travaux. Après la rue de la Pelleterie, plutôt que d'investir dans un projet non abouti, nous aurions priorisé la place German en lançant dès 2018 une première tranche de travaux, en attendant les conclusions de l'étude des trafics.

Il ne sert en effet à rien de se précipiter...

Vos élus du groupe « J'aime Falaise »



RÉOUVERTURE DU RAM

Céline Fichet-Obaton est la nouvelle responsable-animatrice du Relais Assistants Maternels (RAM) de Falaise. Présentation.



A 37 ans, Céline Fichet-Obaton affiche une longue expérience dans les secteurs de la petite enfance et de l'animation. Diplôme d'Educatrice de Jeunes Enfants en poche depuis 2002, la jeune femme a travaillé en crèche, multi-accueil, centre de loisirs et classe passerelle, à Lille, Caen, puis Ifs. Elle a rejoint Falaise le 18 septembre dernier en tant que responsable-animatrice du Relais Assistants Maternels (RAM). Sa mission ? « Informer les familles sur l'embauche d'un ou une assistant(e) maternel(le) et sur le statut de parents employeurs, qui peut être complexe mais aussi informer les assistant(e)s maternel(le)s sur leurs droits et leurs devoirs », définit-elle. Le RAM propose également des temps d'animation (activités motrices ou manuelles, sorties, etc.) ouverts aux

assistant(e)s maternel(le)s comme aux parents employeurs. « C'est un lieu d'éveil et de socialisation pour les enfants, et d'échanges pour les adultes ». Autre nouveauté pour le RAM de Falaise : son déménagement au sein du Centre Socioculturel de la Ville dans les semaines à venir, où il disposera d'un bureau et d'une salle d'activité plus grande. « La proximité avec les autres services permettra de créer du lien et de pouvoir diriger plus facilement les parents vers le bon interlocuteur », note Céline Fichet-Obaton.

A SAVOIR Falaise compte au total 72 assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s. Le RAM est réservé aux habitants de Falaise et aux personnes employant un(e) assistant(e) maternel(le) à Falaise.

DÉBUT DES TRAVAUX À L'HÔTEL DE VILLE

Comme annoncé précédemment, l'Hôtel de Ville va subir au premier semestre 2018, une cure de jouvence.

Durant cette période, les Services de l'Accueil, de l'Etat Civil et de la Police Municipale ne vous recevront plus à l'Hôtel de Ville, mais dans les locaux administratifs de l'Espace Nelson Mandela, place Guillaume-le-Conquérant. Vous pourrez vous y rendre du **lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 13h30 à 17h**. La date de transfert des services vous sera communiqué ultérieurement. Durant cette période, les séances du Conseil Municipal se dérouleront dans les salles communales, et les mariages seront célébrés au Château de la Fresnaye. Concernant les permanences du Médiateur de la République, du Conciliateur de Justice, et du SPIP qui se tiennent en mairie, elles intègreront le Centre Socioculturel de la rue des Prémontés, dès son ouverture.

> Accueil et Etat Civil
Tél. : 02 31 41 61 61
Mail : mairie@falaise.fr
> Police Municipale
Tél. : 02 31 41 61 62
Mail : pm@falaise.fr

Accès aux cimetières



Les cimetières de Trinité, Guibray et Saint Gervais sont désormais équipés de systèmes automatiques de fermeture. Ils restent ouverts selon les mêmes horaires que précédemment : de 9h à 19h. Ainsi, vous accédez désormais dans ces lieux par un portillon, situé à côté de la grande grille (la sortie restera toujours possible).

Deux pôles élémentaires pour rassembler les écoles

Comme annoncé dans la *Falaise Mag* numéro 9, les écoles de Falaise sont, depuis septembre, organisées en deux pôles. Ainsi, le Pôle élémentaire Bodereau dirigé par Dimitri Govin regroupe les sites « maternelle Foch », « maternelle Camp Ferme » et « élémentaire Bodereau ». Quant au Pôle élémentaire La Crosse, dirigé par Catherine Hocquard, il rassemble les sites « maternelle Charlotte Herpin », « maternelle de la Fontaine Couverte » et « élémentaire de La Crosse ».

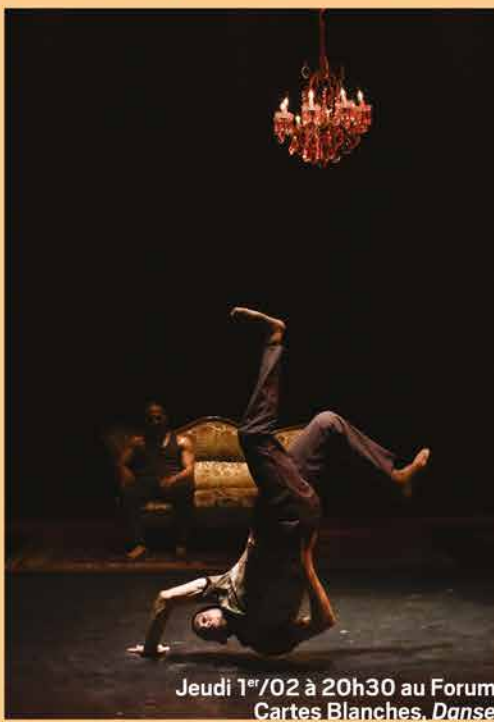
Falaise.fr change de look

Le site web de la Ville de Falaise a fait peau neuve. Après un long et minutieux travail, la nouvelle version du site est en ligne depuis le 10 novembre. Fruit du travail d'un groupe composé d'élus et d'agents de la Ville en collaboration avec l'agence Net Conception, il est désormais plus clair, simple, moderne, convivial et intuitif. **Rendez-vous sur www.falaise.fr pour le découvrir.**



FALAISE

Dans toute sa culture !



LES AUTRES RENDEZ-VOUS

Décembre 2017

1/12, 19h, Place Paul German :
Inauguration des 22^{èmes} Hivernales de Falaise

9/12 à 20h30 et 10/12 à 15h, Forum :
Les musiques qui ont fait l'Amérique, Concert

10/12, 10h30, Cinéma l'Entracte : Clap ou pas Clap ? Un conte peut en cacher un autre, dès 8 ans

10/12, Centre ville : Marché de Noël, Feu d'artifice à 18h15 au Parc de la Fresnaye

22/12, 18h30, Médiathèque : Contes et comptines, « Chapeau de beurre et soulier de verre »

27/12, 16h, Cinéma l'Entracte : Cinéfilou Goûter Polichinelle et les contes merveilleux, dès 4 ans

EXPOSITIONS

Du 11/11/2017 au 7/01/2018,
Château Guillaume le Conquérant,
Exposition-Conte « La Belle et la Bête »

Du 1/12/2017 au 7/01/2018,
Musée des Automates
Exposition « Playmobil® »

RETROUVEZ LA TOTALITE DES RENDEZ-VOUS SUR WWW.FALAISE.FR

Ville de
FALAISE